

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



Espace public de Breuil-Bois-Robert (78) © CAUE 78

LES CAUE : SERVICE PUBLIC ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CAUE aide tous les maîtres d'ouvrage et encourage la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages.

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public

Le CAUE est créé à initiative des responsables locaux et présidé par un élu local. C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

EDITO DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter l'ensemble de l'activité du CAUE pour l'année 2019.

Ce rapport quasi exhaustif est complété par le Journal de l'Année 2019 dans lequel vous découvrirez des actions largement illustrées choisies pour leur intérêt spécifique, soit pour leur valeur d'exemple, soit pour leur capacité à être reproductible.

Avec la crise sanitaire que nous vivons, force est de constater qu'une meilleure prise en compte de la qualité du cadre de vie de chacun de nous s'avère encore plus fondamentale qu'auparavant.

Avec 93 CAUE, notre réseau est le seul à assurer une couverture nationale de conseil et de sensibilisation sur la qualité de l'architecture et plus largement du cadre de vie.

Le travail quotidien des architectes et paysagistes conseillers est d'accompagner les porteurs de projets qu'ils soient particuliers, bailleurs, promoteurs, élus ou techniciens vers une meilleure compréhension du paysage et des formes urbaines ; et ce, afin de mieux agir et prendre les décisions les plus adaptées au contexte de changement actuel.

Grâce aux nombreux partenariats qu'il a su nouer, le CAUE est également un lieu de réflexions transversales, de mutualisation de pratiques et de sensibilisations indispensables à chacun de nous.

Dans un environnement administratif à la complexité croissante, le conseil neutre et indépendant du CAUE est rare.

Je ne peux que vous inviter à faire appel à notre équipe aux compétences reconnues et appréciées dans le département, équipe qui est à votre disposition pour vous guider dans vos réflexions le plus en amont possible et sur tous les sujets du cadre de vie.

Philippe BENASSAYA, Président du CAUE 78

Conseiller départemental

Maire de Bois d'Arcy

CONNAÎTRE

... LES PAYSAGES EN VIDÉO

- « **Petits secrets de Seine** » : ce film réalisé par François Adam, paysagiste vidéaste, avec le *Conseil départemental* pour «Fête en Seine», donne des clefs de lecture et de compréhension des paysages de la vallée entre Mantes et Saint-Germain-en-Laye.

1000 visiteurs au Parc du Peuple de l'Herbe, 28 septembre 2019

Accessible sur www.caue78.fr

CONNAÎTRE

... LE LOGEMENT EN ILE-DE-FRANCE

Piloté par les *CAUE d'Ile-de-France* avec l'appui de la *DRAC IdF* depuis 2005, l'**Observatoire de la qualité du logement en Ile-de-France** permet de valoriser des opérations franciliennes par des visites et des analyses détaillées, d'organiser des séminaires thématiques et de proposer des cahiers thématiques.

Cette connaissance reconnue et appréciée a conduit les CAUE d'Ile-de-France en 2019 à proposer :

- Le séminaire « **Habiter demain la métropole** », en partenariat avec le *Centre de Recherche sur l'Habitat - UMR 7218 LAVUE*, avec le soutien du *PUCA* et de la *DRAC Île-de-France*, le 18 janvier 2019. Ce séminaire, organisé en 4 ateliers thématiques, a invité chercheurs, élus et professionnels du cadre de vie à une discussion collective sur les différentes stratégies développées par les habitants pour adapter leur logement à leurs besoins : espaces en plus, transformations, cohabitations...

- **6 retours d'expérience avec l'analyse des plans habités** :

- 10 logements individuels groupés en béton de chanvre **aux Loges-en-Josas (78)**
- 90 logements et commerces dans la ZAC de la Bièvre à Bourg-la-Reine (92)
- 73 logements en accession dans l'écoquartier Carnot à Ivry-sur-Seine (94)
- 14 logements en coopérative Coop Coteau à Ivry-sur-Seine (94)
- 49 logements sociaux H&E à Saulx-les-Chartreux (91)
- 20 logements intermédiaires H&E à Bernes-sur-Oise (95).

L'Observatoire compte aujourd'hui 61 opérations analysées dont **8** dans les Yvelines.

- **2 visites** : Coop Coteau à Ivry-sur-Seine (94) et 49 logements à Saulx-les-Chartreux (91)

L'observatoire du logement contribue au débat sur la qualité

Soit pour l'année 2019 : **1** séminaire, **134** participants

6 retours d'expérience publiés

2 visites, **54** participants

CONNAÎTRE

... L'ESPACE DOCUMENTAIRE DU CAUE

Il accueille collectivités, étudiants, professionnels et particuliers qui souhaitent effectuer une recherche sur les Yvelines, sur l'architecture, le paysage, le patrimoine, l'environnement l'urbanisme... Le fonds documentaire est composé d'études et d'ouvrages sur le territoire, de revues, de DVD et de publications sur ces domaines.

- Le CAUE prête ses ouvrages aux adhérents et à des enseignants dans le cadre d'actions pédagogiques.

- Le catalogue du fonds est consultable sur le portail documentaire Res'AUE

En 2019, **des recherches** ont été faites par la documentaliste notamment sur : la ville de demain et ses défis pour préparer les rencontres INCITE du *théâtre SQY* ; l'aménagement de sites naturels pour le service tourisme et commerces, *Pôle aménagement de Mauges-sur-Loire* ; la *Plaine de Versailles* pour le Workshop *Réseau DHTL* ; le patrimoine de *Mantes-la-Jolie* pour un architecte en stage AUE à *l'UDAP* ; des références architecturales en bordure d'espace boisé classé pour la *SEMAPA* ; des chartes d'aménagement commerciales pour la mairie de *Viroflay* ; les paysages vus depuis les routes départementales pour le *CAUE 92*.

Participation à une rencontre des autres services d'archives et centres de ressources de *Saint-Quentin-en-Yvelines* à l'initiative du *Musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines*, afin de constituer un **annuaire**.

CONNAÎTRE

... LES OUTILS DE COMMUNICATION DU CAUE

- **La plateforme régionale des Sites internet** : depuis mars 2019, les 8 sites des CAUE franciliens et celui de l'Union Régionale sont organisés en plateforme afin de mettre en place des flux de contenus entre tous les sites.

Le site Internet du CAUE 78 affiche les actions en cours du CAUE et de son réseau, et présente l'ensemble de ses interventions (visites, publications, documents techniques, vidéos...).

- Un « Scoop It », **panorama de la presse locale et régionale**, est accessible depuis le site du CAUE.

- RES'AUE, le **portail documentaire**, offre une vitrine régionale des fonds documentaires des *CAUE d'Ile-de-France* : nombreuses références en architecture, urbanisme, patrimoine, aménagement, environnement et paysage, ainsi que des dossiers thématiques.

2929 ouvrages répertoriés pour les Yvelines : **90 de plus qu'en 2018**

- L'actualité du CAUE est sur **twitter** et **facebook** !

- **L'observatoire des CAUE** présente des constructions et des espaces publics repérés par les CAUE de toute la France pour leur grande qualité.

93 pour les Yvelines, soit **9 de plus qu'en 2018**.

Le site internet est l'outil de communication le plus efficace du CAUE, complété par les réseaux sociaux : 6000 consultations du site (moyenne mensuelle), soit **500 de plus qu'en 2018**

990 abonnés sur twitter : **120 de plus qu'en 2018**

705 sur Facebook : **100 de plus qu'en 2018**

CONSEILLER ... LES PARTICULIERS

Dans les locaux du CAUE, les architectes reçoivent les particuliers sur rendez-vous pour un conseil gratuit et personnalisé.

Des conseils sont aussi donnés par téléphone et par courriels dans le cas de recherches de documents adaptés.

Les copropriétés horizontales sollicitent des conseils sur l'application ou l'évolution de leur règlement ; les copropriétés verticales sur l'image architecturale en cas d'isolation par l'extérieure par exemple. Les associations, bailleurs et promoteurs sont reçus pour des conseils spécifiques notamment en cas de recours.

Soit 300 rendez-vous par an

Et lors de salons :

- le 20 juin, **forum de l'accession** organisé par *L'ADIL* à **Versailles**.
- le 10 juillet, **animation logement** de *Ariane Groupe*, aux **Mureaux**.
- le 15 octobre, **forum logement** de *PSA* à **Poissy**.
- le 17 novembre, **salon de la rénovation énergétique** organisé par *IALEC SQY* à **Chevreuse**.

« **L'Abécédaire du particulier** » des *CAUE d'Ile-de-France* propose plus de 100 fiches pratiques répondant aux questions les plus fréquemment posées aux architectes, urbanistes et paysagistes conseillers des CAUE sur la rénovation, l'extension, le permis de construire, l'isolation, la mitoyenneté, la copropriété, l'élagage, la clôture...

Cette rubrique mise en lien par de nombreux sites de CAUE apparaît en bonne place sur le site de la Fédération nationale.

En 2019, de nouveaux architectes conseillers ont engagé des mises à jour et la rédaction de nouvelles fiches.

Soit 1 527 vues de la page « abécédaire »

CONSEILLER ... EN APPORTANT UNE EXPERTISE

- à la **commission départementale d'aménagement commercial** (CDAC) et à la **commission départementale de la nature et des sites** (CNDPS), organisées par la *Préfecture des Yvelines*
- au **conseil national des villes d'art et d'histoire**, du *Ministère de la culture*,
- au **conseil régional des jardins remarquables** de la *DRAC Ile-de-France*,
- lors du conseil d'administration de *l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles*.
- aux 2 **revues de projets** proposées par la *DDT 78* avec ses services, les *ABF*, le CAUE, *l'architecte et le paysagiste conseils de l'Etat*.

Et aussi...

conseils sur le dossier de **VPAH** (Ville et Pays d'art et d'Histoire) de **Poissy** ; conseil sur la **division d'une ferme** dans un secteur patrimonial sensible à **Goupillières** ; conseils PLU et patrimoine à **Bois d'Arcy** ; conseil sur **l'implantation de logements sociaux** à **Longnes** ; conseil sur **l'extension de l'école** de **Fontenay-Saint-Père** ; conseils sur l'étude de **SQY** sur les Bourgs et hameaux et sur le **plan de paysage** ; lors du **collège ABF** organisé par la *DRAC* réunissant les ABF, l'inspectrice des sites (*DRIFE*), les archéologues et le CAUE, à **Jouars-Pontchartrain** pour étudier collectivement les transformations du château et du site archéologique de Diodurum.

CONSEILLER ... LORS DES JURYS DE CONCOURS

Le rôle du CAUE consiste à donner des conseils sur le programme architectural et le règlement de la consultation, parfois participer à l'analyse des offres dans la commission technique et la plupart du temps, participer au jury avec voix délibérative.

Pour des communes, maîtres d'ouvrages :

Achères : concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre technique municipal (2^{ème} concours, un premier ayant été déclaré infructueux).

Achères : concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école élémentaire.

La Celle-Saint-Cloud : concours pour la construction d'une bibliothèque dans le pôle administratif du centre-ville.

Versailles : concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de la maison de quartier des Chantiers.

Viroflay : sur un terrain communal, consultation d'opérateur-concepteur en vue de la cession d'un foncier public – site « Les réservoirs », 40 logements dont 16 sociaux et une crèche revendue à la commune.

Viroflay : Sur un terrain communal, consultation d'opérateur-concepteur en vue de la cession d'un foncier public – site « la place de la fête » : 70 logements (dont 26 sociaux) et un commerce.

Pour le conseil départemental, maître d'ouvrage :

Vélizy-Villacoublay (*Citallios* maître d'ouvrage délégué) : marché global de performance de reconstruction du collège Maryse Bastié.

Verneuil-sur-Seine (*Citallios* maître d'ouvrage délégué) : marché global de performance de reconstruction du collège Jean Zay.

Guyancourt (*Lcade*, maître d'ouvrage délégué) : marché global de performance de reconstruction du collège Paul Eluard.

Pour des bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage :

Pour *Immobilière 3E*: consultation de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de 472 logements sociaux en site occupé, quartier du Bel Air à **Saint-Germain-en-Laye**

Pour *Les Résidences Yvelines Essonne* : concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de 35 logements intermédiaires à **Ecquevilly**.

Pour *COALLIA*, concours en conception réalisation pour la transformation du foyer de travailleurs migrants en une résidence sociale de 180 logements, par (démolition/reconstruction) à **Mantes-la-Jolie**.

Soit en 2019, 21 séances de jury de concours
Le même nombre qu'en 2018.

Et aussi...

- Jury de l'appel à projets « **100 quartiers innovants et écologiques** » de la *Région Ile-de-France*.

- **Concours des Villes et villages Fleuris** organisé chaque année par le *Conseil départemental des Yvelines* : participation aux réunions de pilotage, à 5 journées de jury et à la manifestation de remise des prix aux lauréats.

- le **prix du ravalement** de la ville de **Versailles**.

ACCOMPAGNER

... LES COLLECTIVITES DU PLU AU PROJET

Saulx-Marchais : conseil sur le patrimoine à protéger dans le cadre du PLU ; accompagnement de l'instruction.

CU GPS&O : accompagnement du volet patrimonial du PLU intercommunal ; aide à l'instruction sur les volets architecturaux et paysagers ; conseil des particuliers et promoteurs ; formation des instructeurs.

Marly-le-Roi : élaboration d'un cahier pédagogique pour encadrer l'OAP du secteur très patrimonial de l'Abreuvoir.

Mareil-Marly : conseils sur le PLU en révision.

Poissy : aide à l'instruction sur les volets architecturaux et paysagers ; conseil des particuliers et promoteurs.

ACCOMPAGNER

... LES COLLECTIVITES DANS LEURS PROJETS

Beynes : élaboration d'un diagnostic sur les espaces publics du centre bourg et proposition d'un schéma directeur débattu avec élus et techniciens.

Les Mureaux : analyse du parc de Bécheville, conseils sur la transformation et les aménagements possibles.

Poigny-la-Forêt : conseils pour la création d'un pôle de vie et des logements.

Longnes : analyse du centre bourg, mise en forme d'un plan directeur des espaces publics débattu avec les élus.

SQY – Elancourt : expérimentation dans le cadre de vente en lots libres dans la ZAC des Réaux, élaboration d'un cahier de préconisations pour les maîtres d'œuvres et acquéreurs avec principes d'organisation et proposition de vocabulaire architectural.

ACCOMPAGNER

... LES COLLECTIVITES DANS LA PARTICIPATION CITOYENNE

A **Beynes** à destination de la nouvelle municipalité, élaboration d'un diagnostic partagé et une programmation pour la rénovation des espaces publics et des équipements du quartier du Val, à partir de 2 ateliers avec les habitants et d'un atelier de restitution.

A **Montigny**, le bailleur *Toit et Joie* va réhabiliter 2 îlots de logements sociaux. Ce projet contribuera au changement d'image du cœur de Saint-Quentin-en-Yvelines actuellement en concertation. Le CAUE dont le siège est à proximité immédiate du futur chantier est partenaire du bailleur depuis le jury du concours et tout au long du projet. Accueil d'un stagiaire en 2019 sur ce sujet.

Après **Viroflay**, le CAUE a accompagné **Saint-Germain-en-Laye** en 2019 dans la réalisation d'une charte architecturale et de promotion favorisant le dialogue entre élus, promoteurs et constructeurs, à partir de 2 ateliers de travail avec les élus, et une restitution.

En 2019

La CU GPS&O (73 communes), SQY et 18 communes accompagnées sur la durée

Une place importante pour l'aide à l'instruction des permis et l'étude de secteurs à enjeux.

Des ateliers participatifs pour réaliser des diagnostics partagés avec les habitants.

Et un film sur la charte de Viroflay à voir sur le site du CAUE

Le même nombre qu'en 2018.

ACCOMPAGNER

... L'ADAS SUR LES HALTES FLUVIALES DE LA SEINE

L'axe Seine représentant un enjeu de développement essentiel, les 6 départements depuis les Hauts-de-Seine jusqu'au Calvados ont décidé en 2016 de créer l'Association des Départements de l'Axe-Seine, espace de dialogue et de construction collective d'une vision pour ce territoire.

En 2018, *l'ADAS* a initié un partenariat entre ses 6 départements et leur CAUE respectif pour mener diagnostics et préconisations sur les haltes fluviales de la Seine. Ce travail collectif porte une double ambition : développer une offre qualitative et contribuer à promouvoir l'identité de l'axe.

Sur 12 haltes, 4 sont yvliennes à **Mantes-la-Jolie**, **Conflans**, **Poissy** et **Le Pecq**.

En 2019 ont été élaborés entre les CAUE :

- **une grille d'analyse commune** traite des qualités paysagères, architecturales et fonctionnelles, les préconisations visent à conforter l'identité de chaque halte tout en favorisant des aménagements de qualité à l'échelle de la vallée.

- **12 carnets**, soit un carnet par site, **conçus sur l'outil partagé S-PASS** de manière évolutive en fonction de l'avancement des projets.

- Des références françaises et étrangères ont fait émerger l'intérêt d'inscrire ces projets dans **une démarche artistique globale**.

- **un carnet restitue l'ensemble des préconisations à l'échelle du fleuve** ainsi que des références illustratives de ce que pourrait devenir la Seine attractive.

Ces carnets sont accessibles depuis le site du CAUE.

En 2019, présentation du travail à Giverny lors d'une rencontre de l'ADAS et à chacune des communes concernées.

- **Un workshop international** de 10 jours, en septembre 2019, organisé par le *laboratoire de recherche de l'ENSA Versailles* « Du monument au paysage. Enjeux du tourisme aux limites du Domaine de Versailles » souhaitait faire travailler une soixantaine d'étudiants d'écoles d'architecture européennes sur le rapport complexe entre le Domaine du Château de Versailles et son territoire.

8 sites ont été proposés, 4 sur la Plaine de Versailles, et les 4 haltes fluviales des Yvelines. Le CAUE a organisé le travail à ce sujet.

A partir d'un dialogue avec les enseignants-chercheurs des écoles participants et les communes de **Mantes-la-Jolie**, **Poissy**, **Conflans** et **Le Pecq**, les étudiants ont proposé des projets, aux échelles urbaines et architecturales, avec une valorisation touristique du territoire en dehors des parcours classiques.

Philippe Tautou, Président du GPS&O, a présidé le jury final le 13 septembre, 3 des 12 haltes fluviales étant présente sur ce territoire. Les autres collectivités étant présentes. Les étudiants ont apporté des regards inédits sur les problématiques stratégiques de la Vallée de la Seine.

Le site du **Pecq** a été lauréat du workshop.

En 2019, la valorisation du travail sur les haltes fluviales à une autre échelle et pour un autre public.

Le CAUE propose des actions de sensibilisation, de formation, et des apports méthodologiques visant la création d'une culture commune.

ECHANGER - SENSIBILISER

ECHANGER

... AVEC LES ELUS ET LES COLLECTIVITES

- le 16 avril, inauguration des locaux du CAUE à Montigny avec la présentation de l'exposition « Palimpsestes » de Mantes-la-Jolie et du film « Les fantômes de Mantes ».

90 participants.

- le 27 juin, lors de l'Assemblée générale, pour les 40 ans du CAUE et dans ses locaux à Montigny, ateliers créatifs « revisitons le E du CAUE ».

50 participants

- Quatre Ateliers de l'ADS de la CU GPS&O ont été proposés aux élus et techniciens des 73 communes à partir d'exposés et d'exemples discutés autour de la table :

- le 24 septembre : « La transformation de l'existant »
- le 26 novembre : « La construction neuve »

130 participants

- le 29 novembre, visite de l'opération « les sentes de Bailly, densité, biodiversité ». Avec le maire de Bailly, Bouygues immobilier et les architectes.

40 participants

La CYTé, Communauté Yvelinoise de Transition Energétique, est chargée par le Préfet de Région d'accompagner les collectivités et de faciliter la réalisation de leur plan climat air énergie territorial (PCAET), avec la DDT 78, la DRIEE, le CAUE, l'ADEME, l'ARENE et le conseil départemental :

Participation à l'organisation des rencontres :

- le 15 janvier, sur la mobilité à Guyancourt SQY
- le 25 juin sur les projets énergétiques au pôle Molière Les Mureaux
- 28 novembre sur la réhabilitation du bâti à la DDT 78.

120 participants

ECHANGER

... AVEC LE RESEAU DES CAUE

- Les 8 CAUE d'Ile-de-France sont fédérés en association afin de mutualiser compétences, moyens et actions. L'ensemble compte une centaine de professionnels.

Trois conseils d'administration et une assemblée générale sont organisés par an. Les directeurs se réunissent une fois par mois pour coordonner collégalement les actions et les délégations dans les instances régionales.

Les principales actions régionales, pour certaines soutenues par la DRAC Ile-de-France, sont :

- l'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement,
- les Enfants du patrimoine,
- les Journées nationales de l'Architecture,
- l'outil documentaire Res'AUE et la plateforme des sites internet
- les formations,
- le fichier de contacts mutualisé.

- La Fédération nationale, association créée en 1980, regroupe les CAUE représentés par leurs présidents.

Des commissions thématiques sont organisées afin de rassembler les connaissances des CAUE et les faire valoir nationalement.

SENSIBILISER

... LES HABITANTS ET LES PROFESSIONNELS

- en janvier et en juin, projection du film « Les fantômes de Mantes » au Château éphémère de Carrières-sous-Poissy et à la BAP à Versailles.

- le 9 février, participation à l'AG du CADEB, association citoyenne, dans le parc de Montesson pour présenter le CAUE. 40 participants.

- le 12 avril, « Apéro patrimoine » à Rambouillet dans le cadre de Villes d'Art et d'Histoire. Atelier sur la densité. 30 participants.

- le 30 avril, soirée du Lions club le Pecq : projection débat sur la densité heureuse. 35 participants.

- le 25 mai et le 12 octobre, promenades urbaines, « L'architecture de la modernité à Poissy, de la villa Savoye au quartier de Beauregard » dans le cadre de l'année Architecture à Poissy. 50 participants.

- le 3 juillet, rencontre des étudiants en architecture de Paris Belleville sur les métiers de conseil en architecture. 90 participants.

- le 28 septembre : participation à Fête en Seine avec la présentation du film du CAUE « Petits secrets de Seine » au parc du peuple de l'herbe à Carrières-sous-Poissy. 1000 participants.

- le 20 octobre : lors des Journées nationales de l'architecture, les CAUE d'Ile-de-France ont renouvelé l'opération 20 voyages d'architecture au départ de l'Ecole spéciale d'architecture à Paris, rayonnant dans toute l'IdF, avec le soutien de la DRAC.

Leçon 6 : « les villas modernes, Alvar Aalto en France », avec la visite de la maison Carré à Bazoches-sur-Guyonne

Leçon 7 : « Le Corbusier, la Villa Savoye, un manifeste grandeur nature », vers Boulogne et Poissy.

En Ile-de-France, 680 participants.

Et aussi...

- Le concours Maison économe, organisé par les espaces de l'énergie Energies solidaires et l'ALEC SQY, associe le CAUE pour primer tous les ans des particuliers construisant ou réhabilitant pour eux-mêmes un habitat associant démarches architecturale et énergétique intéressantes.

SENSIBILISER

... SUR DES THEMATIQUES

- Atelier Urba national : animé par le CAUE 78, cet atelier produit de la connaissance à destination des CAUE et de leurs publics. Il publie des plaquettes pédagogiques et organise des formations

En 2019, deux nouvelles publications téléchargeables sur le site :

- « La densité heureuse, une densité bien acceptée et bien vécue, à quelles conditions ? ». Mars 2019.

- « Les orientations et de programmation, un outil de projet pour le PLU(i) en faveur du développement durable ». Novembre 2012, mise à jour janvier 2019.

En 2019, 1500 personnes aux manifestations du CAUE.

Par la création d'outils innovants, par des actions de communication, le CAUE nourrit les projets en amont de leur conception.

**SENSIBILISER -
FORMER - FABRIQUER**

SENSIBILISER

... LE JEUNE PUBLIC, ACTEUR DE DEMAIN

Depuis sa création, le CAUE propose aux enseignants des ateliers d'apprentissages fondamentaux pour se repérer dans l'espace, dans le temps et aiguïser le regard sur l'espace quotidien des élèves.

• 3 Projets PACTE :

- Pour la cinquième année, ateliers avec les enfants présentant des troubles de la sphère autistique de l'unité Ulysse, hôpital Charcot de **Saint-Cyr l'Ecole**, sur le thème « les 3 petits cochons vont au magasin de bricolage ».
- A l'école Henri Wallon de **Limay**, pour 3 classes de CE1, CE2 et CM2, visites et ateliers sur le thème de « Ma maison idéale ».
- A l'école Joliot Curie d'**Achères**, pour 2 classes, visites et ateliers sur le thème « Achères, les habitants racontent leur ville ».

• Grâce au dispositif **Il était une fois mon Bahut** de la *Région Ile-de-France*, les élèves de 3 classes du lycée hôtelier de **Guyancourt** et 2 classes du lycée Rostand de **Mantes-la-Jolie** ont été initiés à l'architecture de leur établissement.

En 2019, 11 classes soit 270 élèves ont participé aux ateliers

Les Enfants du Patrimoine : depuis 2003, cette manifestation soutenue par la *DRAC IdF* offre la possibilité à tous les élèves franciliens d'explorer la diversité et les richesses culturelles de leur région. À l'occasion d'une journée exceptionnelle, organisée la veille des journées européennes du Patrimoine, les *CAUE d'Ile-de-France* et de nombreux partenaires se mobilisent pour leur faire bénéficier d'un programme de visites adaptées et gratuites.

En 2019, **les Enfants du patrimoine**

dans les Yvelines 23 partenaires ont accueilli 4017 élèves.

En Ile-de-France, participation globale de 25 127 élèves sur 286 sites et avec 223 partenaires.

Pour la première année, cette opération est devenue nationale et proposée à tous les CAUE, en coordination avec le ministère de la culture et la fédération nationale des CAUE.

FORMER

... LES ENSEIGNANTS ET COLLECTIVITES

- « **A l'écoute de la ville et de l'architecture** », 2 jours proposés par le CAUE et l'académie aux enseignants de toutes disciplines de collèges et lycées, les 18 avril et 14 mai. Visites, ateliers et cours théoriques dans les locaux du CAUE à Montigny.

Deux formations proposées par les *CAUE d'Ile-de-France* :

- « **Architecture de la ville, héritages et transformations** » à destination des services urbanisme et des instructeurs, 5 jours en avril, mai et juin. Théorie, visites et analyses de permis de construire.
- « **Voir et comprendre l'architecture** » pour tout public non architecte, organisé pour la septième année, par les CAUE 78 et 75. 6 jours en septembre et octobre. Théorie, visites et ateliers pratiques.

Soit 188 journées de formation cumulées.

FABRIQUER

... DES OUTILS DE COMPREHENSION DU TERRITOIRE

L'Observatoire Photographique des Paysages de la Vallée de la Seine

Le *CAUE 76*, le *Conservatoire d'espaces naturels Normandie Seine* et le *PNR des Boucles de la Seine Normande*, rejoints par le *CAUE 27* et le *Centre Photographique Rouen Normandie*, ont lancé en 2018 un Observatoire Photographique des Paysages de la Vallée de la Seine normands.

En 2019, intéressés par cette dynamique, les *CAUE 78*, *CAUE 92*, *CAUE 95* et le *Service Patrimoines et Inventaire de la Région IdF* ont décidé la création d'un observatoire francilien, en continuité de l'observatoire normand, pour créer un Observatoire de la Vallée de la Seine.

Basé sur la méthode proposée par le ministère de l'environnement en 1991, cet outil commun d'observation, de suivi et d'évaluation des dynamiques d'évolution des paysages et des politiques territoriales mises en œuvre, est mené à l'échelle du territoire de la Vallée de la Seine, de l'estuaire à Paris.

L'observatoire francilien est piloté par le CAUE 78 et financé dans le cadre du contrat de plan interrégional Etat Région Vallée de la Seine et par la CU GPS&O.

Le projet Panorama(s) avec la CU GPS&O

Dans la continuité du projet « Palimpsestes de Mantes-la-Jolie », le CAUE 78 et *CU GPS&O*, avec le soutien financier de la *DRAC*, mettent en œuvre un projet culturel atypique « Panorama(s) ». Ce projet vise à construire une identité commune et un récit de territoire en travaillant sur ses représentations au travers de la mise en place d'un Itinéraire des Paysages étayé d'apports scientifiques, artistiques et touristiques.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Projet Culturel de territoire du GPS&O en lien avec l'Observatoire Photographique des Paysages de la Vallée de la Seine francilien dont GPS&O est également partenaire.

FABRIQUER

... DES OUTILS POUR TOUS LES PUBLICS

Une exposition

Transformer le bâti, regarder le présent, préparer l'avenir

En complément de la mission de conseil du CAUE aux instructeurs de permis de construire et aux ateliers organisés pour les élus et techniciens des 73 communes de la CU GPS&O sur la transformation du bâti, il est apparu primordial d'approfondir cette thématique à partir d'une exposition itinérante proposée aux communes adhérentes et de moments « autour de l'expo » comprenant visites et conférences.

Cette exposition a été conçue en 2019 et inaugurée dans les locaux du CAUE le 3 février 2020.

BUDGET 2019**... RECETTES 2018**

Le CAUE est financé à 87 % par la taxe d'aménagement et à 13 % par les adhésions et des participations des collectivités et partenaires. Soit pour 2019 : 954 242 €.

La taxe pour le financement du CAUE

Son taux, voté à 0,2 % par le Conseil général à la création du CAUE en 1979, a été augmenté à 0,3% par l'assemblée départementale le 26 mars 2010 avec application au 1^{er} mai 2010, afin de permettre un développement des actions. Au 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement (TA) a remplacé l'ensemble des taxes d'urbanisme. Sa part départementale a été votée par le *Conseil départemental* en novembre 2011 au taux de 1,3%, dont 0,3% pour financer les activités du CAUE.

En 2014, le rendement de la taxe pour le CAUE a été de 865 569 €, inférieur à 2013 (891 796 €) et bien moindre qu'en 2012 (1 346 318 €) à cause de la mise en place de la nouvelle taxe avec le logiciel Chorus par le *Ministère de l'écologie* dans toute la France, beaucoup plus complexe qu'avant. De nombreuses réunions ont été nécessaires nationales, régionales et départementales pour en comprendre les blocages. L'année 2015 a rattrapé les deux années précédentes puisque le CAUE a perçu 1 738 395 €.

Suite à cela, en 2016, le *Conseil départemental* a voté un taux pour le CAUE à 0,13 représentant une rentrée de 800 000 €, alors que le montant moyen était auparavant de 1 165 000 €.

Malgré de très nombreuses actions du conseil d'administration auprès du Conseil départemental, le taux a été maintenu depuis 2017 et en 2018 à 0,13, ce qui a entraîné une baisse de 300 000 € / an et 4 licenciements en 2018.

Le Conseil départemental a voté pour 2019 le taux à 0,13, comme en 2018 sur la base d'une dotation garantie sur le produit de la taxe d'aménagement de 800 000 €.

Les adhésions

Véritable soutien aux actions que mène le CAUE, l'adhésion est obligatoire dès lors qu'une convention impliquant une participation financière est passée ou pour une participation aux jurys de concours.

En 2019 s'élèvent à 70 570 €, équivalentes à 2018

Les participations/conventions

Des conventions d'accompagnement sont passées entre le CAUE et les collectivités ou tout autre partenaire. Elles sont réalisées en coordination avec ces structures et couvrent une partie des frais engagés. Ce mode d'indemnisation permet de répondre aux demandes multiples qui sont faites.

En 2019, s'élèvent à 69 260 €, en hausse de 28 000 €

Les subventions

L'Inspection académique des Yvelines apporte son soutien financier aux actions pédagogiques.

Des actions qui entraînent des dépenses exceptionnelles ainsi que les formations sont autofinancées :

- l'Observatoire photographique de la vallée de la Seine francilien est financé dans le cadre du *CPIER* (contrat de plan interrégional Etat Région Vallée de la Seine) et par la *CU GPS&O*.

- le projet Panorama(s) par la *CU GPS&O*.

BUDGET 2019**... CHARGES 2018**

Les salaires sont la charge principale : 75 %. Les 25 % restants étant répartis entre impôts et taxes, services extérieurs et communication. Soit pour 2019 : 920 301 €.

Le résultat est bénéficiaire de 33 942 € et conduit à une amélioration de la trésorerie de 18 352 €.

L'ÉQUIPE EN 2019**Direction**

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, architecte et urbaniste

Administration - Finances

Annick MARTINAT, assistante de direction

Communication - Webmaster

Cécile VAROQUIER, documentaliste

Etudes - conseils - diffusion culturelle - formations

François ADAM, paysagiste et vidéaste

Hélène BOUISSON, architecte

Annie BOYER, architecte

Bruce PLANCKE, architecte

Didier RENARD, architecte

Et Thomas DUQUESNOY, enseignant mis à disposition par l'Education nationale pour les actions pédagogiques

Stagiaires accueillis

Johnny RIGOLET, étudiant en troisième année de licence Génie Urbain à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée a réuni et analysé les plans du quartier du centre à Montigny pour en comprendre la coupe complexe.

Bryan DUARTE, en 2^{ème} année de licence d'architecture à l'ENSA Versailles, a préparé des analyses de bâtiments sur les Yvelines.

Lisa LECONTE, diplômée d'Etat Architecte, a participé à la préparation de l'exposition sur la transformation du bâti.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration du CAUE s'est réuni quatre fois en 2019, les 16 mai, 14 novembre, 3 décembre et 16 décembre, et le Bureau les 18 octobre et 3 décembre 2019. L'assemblée générale a eu le 27 juin dans les locaux du CAUE à Montigny-le-Bretonneux.

UNE NOUVELLE COMMUNICATION

Les nouveaux locaux de Montigny-le-Bretonneux, loués à la *communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines*, sont investis pleinement en janvier 2019 : une grande salle de documentation et d'exposition, une belle salle de réunion ainsi qu'un **nouveau site internet** permettent de communiquer différemment.

2020

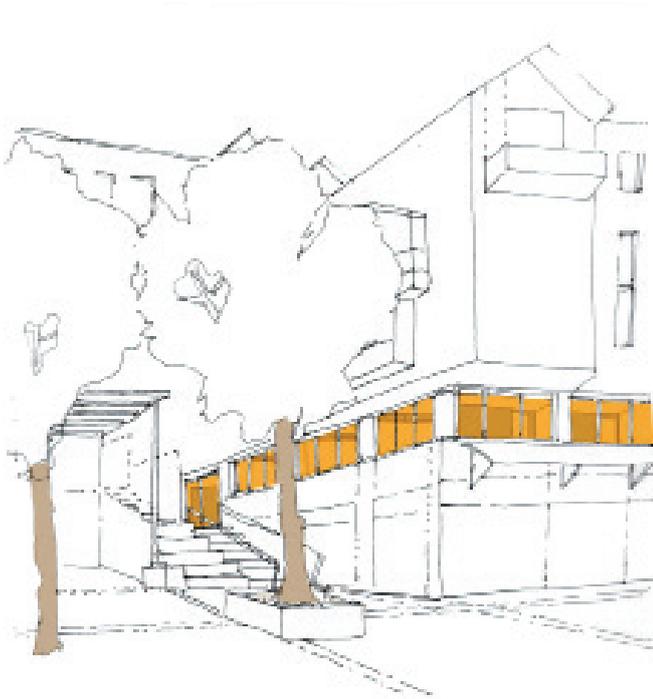
... LE BUDGET

La taxe pour le financement du CAUE

Le Conseil départemental a voté le taux de la taxe à 0,12 pour 2020 avec la même dotation garantie sur le produit de la taxe d'aménagement de 800 000 €.

Les adhésions et les conventions constituent une part importante du budget montrant le soutien des collectivités et des partenaires.

Le Conseil d'administration a voté un budget 2020 équivalent à celui de 2019.



UNE OFFRE SPÉCIFIQUE AUX ADHERENTS

Outre le fait de participer à la vie de l'association, il est proposé :

- La participation d'un architecte ou d'un paysagiste aux jurys et consultations de maîtrise d'œuvre
- Des conseils simples, les partenariats sur la durée nécessitant une convention
- La gratuité aux manifestations du CAUE
- Des services du centre de documentation : recherches documentaires, dossiers thématiques...

* L'adhésion d'une intercommunalité n'emporte pas l'adhésion des communes qui la composent, les services proposés n'étant pas les mêmes.

2020

... LES MISSIONS

Accompagner la transformation du territoire

Les paysages et le patrimoine des Yvelines sont riches et diversifiés mais fragiles. Alors que la prise de décision en matière d'aménagement et de construction est de plus en plus complexe, accompagner les collectivités est de plus en plus nécessaire.

Accompagner la transition écologique

Le monde est en profonde mutation au plan de l'environnement et des modes de vie, travailler au plus près des habitants est aussi une nécessité.

Le CAUE 78 propose :

- **Une connaissance fine du territoire**, actualisée sur le terrain au contact du très grand nombre de communes et de particuliers accompagnés depuis près de 40 ans.
- **Les compétences complémentaires d'une équipe** dont les actions visent à améliorer le cadre de vie des habitants en apportant connaissances et savoir-faire dans l'accompagnement de projets d'architecture et d'urbanisme.
- **Un rôle de conseil et de sensibilisation** que le CAUE est seul à exercer à l'échelle de l'ensemble du département avec pour objectif la préservation des paysages et du patrimoine yvelinois dans le respect de l'intérêt public.
- **L'indépendance de la structure**, une particularité souvent évoquée par les élus, professionnels et habitants qui sollicitent le CAUE.

Un enjeu de stabilisation

- Dans les nouveaux locaux de Montigny
- Avec une équipe de 8 salariés

Un enjeu de visibilité

- Des locaux ouverts sur l'espace public
- Une grande salle de documentation
- La création d'expositions
- L'accueil du public

Vers les nouveaux élus municipaux de 2020

- Des ateliers débats thématiques sur la transformation du bâti, la construction neuve, la densification heureuse, le paysage...

Des partenariats actifs

- Avec la DDT : rencontres organisées avec le CEREMA sur la construction de logements, avec la CYTE sur l'agriculture de demain
- Avec les CAUE d'Ile-de-France : Journées Nationales de l'Architecture, les Enfants du Patrimoine et des formations

Des sites privilégiés accompagnés sur la durée

- La vallée de la Seine en développant les projets Observatoire photographique des paysages et Panorama(s) avec le CAUE 92, le CAUE 95, le service patrimoine et Inventaire de la Région Ile-de-France et la CU GPS&O
- La transformation du centre-ville de Montigny à partir du 1^{er} projet d'un bailleur avec la commune et SQY.

Une posture différente

- La fabrication des projets avec les habitants et les élus : les chartes architecturales et de promotion, et des schémas directeurs de quartiers à partir d'ateliers participatifs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentants des collectivités locales désignés par le Président du conseil départemental des Yvelines

Philippe BENASSAYA, conseiller départemental, maire de Bois d'Arcy
Marcelle GORGUES, conseillère départementale, maire de Port-Marly
Laurence TROCHU, conseillère départementale, conseillère municipale de Guyancourt
Karl OLIVE, conseiller départemental, maire de Poissy
Jean-Michel FOURGOUS, conseiller départemental, maire d'Elancourt
Elisabeth GUYARD, conseillère départementale, 1^{er} adjointe de Saint-Germain-en-Laye

Membres de droit représentant les services de l'Etat

Isabelle DERVILLE, directrice départementale des territoires
Serge CLEMENT, directeur académique des services de l'éducation nationale des Yvelines
Bénédicte LORENZETTO, cheffe de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Représentants des professions concernées, désignés par le Préfet

Nicolas TINET, urbaniste OPQU
Marcel PERRIER, représentant de la fédération française du bâtiment Yvelines
Henry CHESNOT, architecte
Marc GUERREIRO, président du syndicat des architectes des Yvelines

Personnes qualifiées désignées par le Préfet

Yann FRADIN, directeur général de l'association Espaces
Vincent PIVETEAU, directeur de l'école nationale supérieure de paysage - Versailles et Marseille

Membres élus par l'assemblée générale

Samuel JOLIVET, directeur de l'office pour les insectes et leur environnement
Claire LEBERT, directrice des projets 78 à l'EPA Paris-Saclay
Christine TOUSSAINT DU WAST, conseillère municipale déléguée à l'urbanisme des Mesnuls
Jacques PIQUET, maire adjoint de Rambouillet délégué à l'urbanisme
Philippe NOYER, maire adjoint chargé de l'urbanisme à Le Chesnay-Rocquencourt

Représentant du personnel du CAUE 78, avec voix consultative

Didier RENARD, architecte conseiller

Les membres du bureau

Philippe BENASSAYA, président
Laurence TROCHU, vice-présidente
Marcelle GORGUES, vice-présidente
Philippe NOYER, trésorier
Bénédicte LORENZETTO, secrétaire
Henry CHESNOT, vice-président
Vincent PIVETEAU, vice-président

LES ADHÉRENTS EN 2019

Communes : Achères, Adainville, Andrésey, Beynes, Boinville-le-Gaillard, Boinville-en-Mantois, Bois d'Arcy, La Celle-Saint-Cloud, Chatou, Le Chesnay-Rocquencourt, Clairefontaine-en-Yvelines, Conflans-Sainte-Honorine, Dammartin-en-Serve, Ecquevilly, Fontenay-le-Fleury, Fontenay-Saint-Père, Issou, Longnes, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Maurecourt, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Médan, Méré, Les Mesnuls, Mézy-sur-Seine, Moisson, Morainvilliers, Les Mureaux, Neauphle-le-Vieux, Orphin, Poigny-la-Forêt, Poissy, Le Port-Marly, La Queue-lez-Yvelines, Raizeux, Rambouillet, Rolleboise, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Cyr-l'Ecole, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Lambert-des-Bois, Saulx-Marchais, Tacoignières, Triel-sur-Seine, Vélizy-Villacoublay, Verneuil-sur-Seine, Versailles, Villennes-sur-Seine, Viroflay

Intercommunalités CU GPS&O (communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise), CA SQY (communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Structures EPAPS (Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay),

Bailleurs Immobilière 3F, Toit et Joie

Associations ADIL 78, ALEC SQY (agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines), association Espaces, CADEB (collectif d'associations de défense de l'environnement de la boucle de Montesson), FEBY, Vieilles maisons françaises, Association Richebourg Patrimoine, Maisons Paysannes de France, OPIE, Association Plaine d'Avenir, Energie solidaires, ASL Château Village à Voisins-le-Bretonneux

Particuliers et professionnels Michel Quemener, Armel Desille, Françoise Gaultier, Juliette Vernerey, Hery Chesnot, Laurence Trochu, Catherine Gonneau, Philippe Galliot, Brigitte Fontaine, Christine Toussaint du Wast

Le département des Yvelines compte 1 437 000 habitants en 2019.

Les adhésions des communes couvrent 621 984 habitants, plus qu'en 2018.

Les adhésions des EPCI couvrent 644 794 habitants, autant qu'en 2018.

ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE, PAYSAGE

Les professionnels du CAUE vous accompagnent

- >> Dès l'amont de vos projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage que ce soit équipements, logements ou espaces publics
- >> Pour choisir des maîtres d'œuvre de qualité, lors des jurys de concours, des consultations ainsi qu'aux commissions techniques
- >> Afin de mieux concerter avec les habitants sur des projets urbains ou de logements, et prévenir les recours
- >> Pour améliorer l'instruction des permis de construire et sensibiliser les agents
- >> Afin de vous sensibiliser à la qualité architecturale et urbaine. Les CAUE sont de droit organismes de formation pour les élus
- >> Dans le centre de documentation, sur rendez-vous auprès de la documentaliste pour des recherches spécifiques : dossiers thématiques, aide à la réalisation d'expositions